

## PESE VEAU CONNECTE

### Objectif

Peser des veaux plus rapidement et facilement, tout en conservant les données.

Niveau de maturité : ●●● Utilisé en fermes commerciales

### Description

Le pèse-veau développé par l'entreprise Holm & Laue, peut être sous deux formes :

**Balance à plateau stationnaire :** Le veau est apporté sur la balance par un chariot, ce qui permet d'effectuer la pesée plus rapidement car le veau ne peut pas descendre de la balance. Le plateau pouvant supporter jusqu'à 2000kg peut avoir d'autres fonctionnalités comme peser des aliments ou autres.

**Balance mobile :** La pesée peut être effectuée directement par le chariot. Elle a l'avantage de pouvoir peser des veaux directement sur leur lieu de vie même à des endroits éloignés tels que par exemple dans des niches à veaux.



Crédit photo : [Holm & Laue](#)

Lors de la pesée, un lecteur RFID identifie le veau et associe et transfère son poids directement dans une base de données. Le poids est également affiché via un écran présent sur la balance, où il est possible de renseigner différentes informations concernant le veau (sexe, naissance, quantité de colostrum bu...). Lors de chaque pesée supplémentaire, le gain de poids journalier et la comparaison avec la moyenne du troupeau sont affichés.

### Pour en savoir plus

[Site constructeur : Holm & Laue \(holm-laue.com\)](http://holm-laue.com)

[Pèse veau | Holm & Laue \(holm-laue.com\)](http://holm-laue.com)



*Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.*